

La réadaptation grâce a une réflexion plus lucide: Un modèle cognitif d'intervention en milieu correctionnel

Rédigé par:

Elizabeth A. Fabiano
Frank J. Porporino
David Robinson

Direction de la recherche et des statistiques
Service correctionnel du Canada

Les opinions exprimées dans le présent rapport son celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du Service correctionnel du Canada. Ce rapport est également disponible en anglais. This report is also available in English. On peut se le procurer en s'adressant à la Direction des communications, Service correctionnel du Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Mai 1990

Résumé de recherche B-04

Table des matières

LA RÉADAPTION GRÂCE A UNE RÉFLEXION PLUS LUCIDE: UN MODÈLE COGNITIF D'INTERVENTION EN MILIEU CORRECTIONNEL	1
Table des matières	2
La réadaptation grâce a une réflexion plus lucide: un modèle cognitif d'intervention en milieu correctionnel	3
Mise en oeuvre du programme	4
Prestation du programme	5
Évaluation du programme	5
Suivi préliminaire après la libération	6
Perfectionnement ultérieur du programme	8
Références	9
Auteurs	10
Figures	11
Figure 1 Pourcentage des délinquants qui ont dit s'être améliorés sur huit plans	11
Figure 2 Pourcentage des délinquants appartenant A chaque groupe de risques	12
Figure 3 Programme d'acquisition de compétence psychosociales au service correctionnel du Canada	13

La réadaptation grâce a une réflexion plus lucide: un modèle cognitif d'intervention en milieu correctionnel

Cible : la réflexion et non le comportement

Cette hypothèse fondamentale reflète l'essence même du << modèles erronés de réflexion >> semblent pousser des délinquants à reprendre des activités criminelles. C'est ainsi que les programmes devraient s'attacher à changer la façon dont les délinquants pensent et non pas la façon dont ils agissent.

Le modèle cognitif constitue une innovation assez récente du traitement pénitentiaire (Ross et Fabiano, 1985). Il se fonde sur d'abondantes recherches qui indiquent que de nombreux délinquants ne semblent pas avoir acquis un certain nombre de compétences intellectuelles essentielles à l'adaptation sociale (Ross et Fabiano, 1985; Zamble et Porporino, 1988).

De nombreux délinquants, par exemple, manquent de maîtrise de soi : ils ne réussissent pas à maîtriser leur comportement et ils ont tendance à préférer l'action à la réflexion et à se montrer impulsifs.

Les délinquants éprouvent également de la difficulté à adopter une perspective sociale. Ils semblent souvent incapables de voir le monde du point de vue d'autrui et ils ne semblent pas capables non plus de faire la distinction entre leurs pensées et états émotifs et ceux des autres.

La tendance du style cognitif chez les délinquants semble orientée davantage vers la pensée concrète qu'abstraite. Au lieu de réfléchir aux problèmes, ils << agissent >> sans bien étudier ou calculer les conséquences de leurs actes.

On constate également que les délinquants éprouvent des difficultés à résoudre des problèmes de relations interpersonnelles. En outre, ils n'ont pas développé d'aptitudes adéquates de raisonnement critique et de planification.

Les délinquants se retrouvent donc pris au piège d'un cycle d'erreurs de << réflexion >> - la plus courante consiste à imputer aux autres la faute de leurs actes.

Le modèle cognitif tente d'apprendre aux délinquants des compétences utiles comme la pensée logique, objective et rationnelle sans généraliser à outrance ou extérioriser le blâme, au moyen d'un apprentissage social et d'une démarche éducative. Le modèle vise directement les modes de pensée qui semblent maintenir le comportement criminel : il apparaît donc comme un modèle très prometteur dans les services correctionnels.

La recherche sur l'efficacité du modèle cognitif est positive. Récemment, un Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales, mis à l'essai par

le Service correctionnel du Canada dans deux régions du pays, a donné des résultats encourageants, compte tenu des premiers résultats du suivi effectué.

Le programme, élaboré à la suite des travaux originaux de Ross et Fabiano (1985), a été mis à l'essai à quatre endroits, dont deux en établissement et deux dans la collectivité.

Mise en oeuvre du programme

Les détails qui suivent sur la mise en oeuvre du programme sont importants à deux titres : d'abord, comme exemples d'une stratégie réfléchie, élaborée pour garantir l'intégrité de la prestation du programme et ensuite, comme démarche qui faciliterait la continuité du programme, grâce au soutien et à l'acceptation du personnel de première ligne.

- Des consultations approfondies ont eu lieu avec les gestionnaires hiérarchiques et le personnel pour expliquer la démarche, décrire les plans et s'assurer de leur soutien.
- Les personnes choisies pour la première << mise en oeuvre >> du programme étaient des employés qui se sont portés volontaires. Ils ont été choisis non pas en fonction de leurs qualités professionnelles ou de leurs antécédents dans des programmes mais parce qu'ils possédaient les compétences interpersonnelles, les valeurs, les engagements et l'influence nécessaires pour représenter avec efficacité le modèle de << compétence sociale >>.
- Ces animateurs ont été formés au cours d'un atelier de dix jours intensifs et structurés qui leur a donné amplement le temps d'apprendre comment appliquer le programme.
- Des méthodes de contrôle de la qualité ont été adoptées dès le début pour garantir l'intégrité du programme. Plus précisément, tous les animateurs ont fait, tout au long du programme, l'objet d'une surveillance périodique au moyen de bandes vidéo, et ils ont participé deux fois par semaine à des conférences téléphoniques pour discuter des séances et s'assurer que la prestation demeurerait conforme aux principes du programme. On a également établi une ligne de dépannage avec l'animateur national afin de pouvoir résoudre immédiatement les difficultés ou de dissiper les préoccupations au sujet d'aspects particuliers du programme. Ce genre de surveillance est un aspect souvent absent des programmes en milieu correctionnel mais il est essentiel pour qu'il soit efficacement mis en oeuvre.
- Avant de commencer, tout le personnel de l'établissement ou de l'installation où le programme était mis en oeuvre a reçu une formation de sensibilisation d'au moins une demi-journée. Cette dernière avait pour but de donner à tout le personnel, même s'il ne participait pas directement au programme, une connaissance et une compréhension suffisante des buts poursuivis pour créer un milieu plus vaste de soutien, de renforcement et de supervision constants qui puisse aider les délinquants à conserver les << nouvelles compétences >> acquises.

Prestation du programme

Chaque programme dure environ douze semaines et s'adresse à de petits groupes de six à huit participants réunis dans des classes. Nous savons que le degré de participation et d'engagement des délinquants dépend beaucoup de la mesure dans laquelle nous parvenons à maintenir leur motivation; c'est pourquoi la programme fait délibérément appel à des techniques de formation diverses et à des aides didactiques diversifiées. Le programme a recours à toute une gamme d'aides audiovisuelles, de jeux, de casse-tête, d'exercices de raisonnement, de méthodes d'enseignement didactique et socratique, de séminaires et de discussions de groupe. Les techniques ne ressemblent pas à la thérapie ou aux activités scolaires que de nombreux délinquants peuvent trouver rebutantes. En outre, comme la formation nécessite de l'attention et de la concentration, les séances du programme ne durent jamais plus de deux heures.

Un aspect très important de la prestation du programme est l'ordre des séances et le moment où elles surviennent dans le programme. Les animateurs enseignent les diverses aptitudes cognitives de telle sorte que de nouvelles ne sont montrées que lorsque certaines autres aptitudes << préalables >> ont été montrées et exercées.

Évaluation du programme

On s'est tout particulièrement efforcé de concevoir une évaluation systématique et complète du programme d'apprentissage cognitif avant de commencer les séances de formation, tous les participants du programme subissent une batterie de tests conçus pour évaluer leurs niveaux d'habilités cognitives et leurs attitudes à l'égard des activités criminelles. A la fin du programme, ils subissent de nouveau les tests, ce qui permet de mesurer les changements.

Les résultats préliminaires ont été très encourageants. Les résultats ont indiqué une amélioration statistiquement significative pour un bon nombre d'aspects cognitifs importants que visait le programme. Les scores obtenus aux tests donnent à penser qu'à la suite du Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales, les participants sont plus à même de voir la perspective d'autrui lorsqu'ils doivent interpréter des situations sociales.

Des scores à un test mesurant les notions ont indiqué que les délinquants développent des opinions plus complexes au sujet de l'autorité, des structures de commandement et de la rétroaction critique. En outre, ils sont capables de trouver un plus grand nombre de possibilités de comportement lorsqu'ils sont appelés à résoudre des conflits interpersonnels.

Les résultats d'une analyse des mesures des attitudes ont indiqué que les délinquants en viennent à développer une percée plus prosociale. On a constaté qu'ils devenaient moins négatifs envers la loi, les tribunaux et la police après avoir suivi le programme.

Dans un certain nombre d'études antérieures, des changements positifs des mesures des attitudes ont été reliés à de risques réduits de récidive (Andrews et Wormith, 1989).

Les participants de programme se sont très satisfaits de l'apprentissage cognitif de compétences psychosociales. Soixante-quatorze pour cent de ceux qui ont rempli un questionnaire d'évaluation étaient d'avis que le << programme était beaucoup mieux que tous les autres programmes >> auxquels ils avaient participé. Vingt-quatre pour cent de plus percevaient le programme comme << aussi bon que n'importe quel autre >>. Environ trois semaines après la fin du programme, 97 p. 100 des participants ont admis avoir constaté qu'ils utilisaient les compétences apprises.

Les réponses aux questions ouvertes ont également révélé que les délinquants considéraient que le contenu du programme était très pertinent à leur vie. En fait, ils ont souvent indiqué qu'ils avaient retenu un grand nombre de notions acquises. Ils ont également précisé de nombreux domaines concrets où ils avaient fait des progrès grâce à leur formation. La Figure 1 montre la proportion élevée de délinquants qui ont perçu un changement positif dans certains des grands domaines visés par le programme.

On a également cherché à établir si la sélection des candidats au Programme nombreux programmes font l'objet de critiques parce qu'ils sont offerts aux délinquants hautement motivés, avec qui il est facile de travailler et qui sont peu susceptibles de récidiver, qu'ils participant ou non à des programmes. Nos résultats indiquent que les délinquants qui ont participé au programme étaient effectivement ceux qui en avaient le plus besoin. Les stratégies de gestion des cas (Lemer, Arling et Baird, 1986) et les scores h l'échelle d'information statistique sur la récidive (ISR) (Nuffield, 1982) ont indiqué que le Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales était offert aux délinquants qui présentaient un risque élevé de récidiver après leur libération. En fait, 61 p. 100 des participants étaient classés dans les catégories de risque << passable à faible >> et seulement 5,6 p. 100 appartenaient à la catégorie << très bon >> (voir la Figure 2).

Suivi préliminaire après la libération

Les premières données de suivi sur les délinquants qui ont fait le Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales sont également encourageantes. Nous avons examiné ce qu'il est advenu de 19 délinquants de notre échantillon de 46 participants qui ont obtenu une forme ou une autre de libération conditionnelle et auprès desquels nous avons assuré le suivi dans la collectivité pendant au moins trois mois. En moyenne, la période de suivi a duré 6,2 mois. Pendant ceux-ci, 26,3 p. 100 des délinquants libérés étaient retournés à l'établissement pénitentiaire pour de nouveaux délits ou des infractions techniques. Nous avons également réuni de l'information sur ce qu'il est advenu d'un groupe témoin de 14 délinquants qui ont été choisis pour le Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales mais qui n'avaient pas participé. Ces délinquants ne différaient pas des participants au programme pour un certain nombre de

caractéristiques et ils ont été suivis pendant une période comparable. On a toutefois constaté un taux de retour plus élevé que celui des participants, soit 35,7 p. 100.

Compte tenu du risque élevé de récidive des délinquants choisis pour le Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales, le taux de récidive observé de 26,3 p. 100 pour les participants semble faible. Par exemple, d'après les renseignements recueillis avant le traitement au moyen de l'échelle ISR, nous avons prévu que 46 p. 100 des délinquants récidiveraient dans l'année qui suivrait leur libération.

Nous devons toutefois considérer que ces résultats sont provisoires tant que nous n'aurons pas de données pour un groupe plus important de délinquants et un suivi plus long. Nos premiers résultats nous indiquent cependant que l'incidence du programme sur la récidive est encourageante. D'autres recherches porteront sur le rapport entre la récidive après la libération et les gains particuliers de compétences des délinquants au cours du programme. Nos efforts porteront également sur les types de délinquants qui retirent le plus d'avantages du programme.

Perfectionnement ultérieur du programme

Le Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales au Service correctionnel du Canada fait maintenant partie intégrante d'une stratégie plus vaste d'acquisition de compétences psychosociales pour l'épanouissement personnel des délinquants. Cette stratégie, décrite à la Figure 3, consiste en une sure d'éléments de programmes reliés entre eux mais distincts. Chaque élément traite de besoins précis relevés couramment dans les travaux de recherche comme des besoins qui contribuent au comportement criminel ou qui le maintiennent (Andrews, 1989). Nous croyons qu'il faut cibler ces besoins dans le processus de préparation à la libération.

Compte tenu du succès du Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales, le Service correctionnel du Canada est déterminé à développer et à mettre en oeuvre tous les aspects de ce Programme dans tous nos établissements et cela, au cours des trois prochaines années. Le but visé est de veiller à ce que chaque aspect puisse être offert au moment opportun durant la période où le délinquant purge sa sentence afin de répondre aux besoins les plus pressants et les plus pertinents dans la préparation à la réinsertion.

Le Service correctionnel du Canada a récemment adopté une mission qui décrit clairement l'orientation que nous entend suivre. Le Document portant sur la mission comprend un énoncé de mission qui précise le travail que nous poursuivons, les idéaux auxquels nous aspirons et cinq valeurs fondamentales, les principes directeurs ou les hypothèses principales qui guident notre action et les objectifs stratégiques essentiels à l'atteinte ultime de notre mission à long terme.

La mise en oeuvre à titre expérimental du Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales concerne l'essence même de notre mission - inciter activement et aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois. Le programme remplit cette tâche en donnant aux délinquants le moyen d'acquérir des compétences et des aptitudes nécessaires à l'adaptation sociale.

En ce faisant, nous respectons la Valeur fondamentale 2, soit que ((nous reconnaissons que le délinquant a le potentiel de vivre en tant que citoyen respectueux des lois >>. En outre, parce que le personnel du Service correctionnel du Canada donne le programme aux délinquants et qu'il reçoit une formation générale qui le sensibilise à la question, nous renforçons notre conviction à l'égard de la Valeur 3, soit que << nous estimons que le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale dans la réalisation de ses objectifs, et que le contrôle peut être assuré au moyen de l'interaction positive entre les employés et les délinquants >>.

Références

- Andrews, D.A., 1989. Recidivism Is Predictable and Can Be Influenced: Using Risk Assessments to Reduce Recidivism. Forum on Corrections Research, vol. 1, (2).
- Andrews, D.A., et Wormith, J.S., 1989. Personality and Crime: Knowledge destruction and construction of criminology. Justice Quarterly, vol. 6, (3).
- Gendreau, P., et Ross, R.R., 1987. Revivification of Rehabilitation: Evidence from the 1980's. Justice Quarterly, vol. 4, (3).
- Lemer, K., Arling, G., et Baird, C., 1986. Client Management Classification: Strategies for Case Supervision. Crime and Delinquency, vol. 32, (3).
- Nuffield, J., 1982. La libération conditionnelle au Canada: Recherche en vue d'une normalisation des décisions. Ottawa, Solliciteur général du Canada.
- Ross, R.R., et Fabiano, E. 1985. Time to Think: A Cognitive Model of Delinquent Prevention and Offender Rehabilitation. Johnson City, Tennessee: Institute of Social Sciences and Arts, Inc.
- Ross, R.R., et Gendreau, P. 1980. Effective Correctional Treatment. Toronto: Butterworths.
- Zamble, E., & Porporino, F.J., 1988. Coping, Behaviour and Adatation in Prison Inmates. Secaucus, N.J.: Springer-Verlag.

Auteurs

ELIZABETH FABIANO est agent supérieure intérimaire à l'épanouissement personnel de la Division de la formation et de l'épanouissement personnel du Service correctionnel du Canada. Elle dirige l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie d'acquisition de compétences psychosociales et occupe le poste d'animatrice nationale du Programme d'apprentissage cognitif de compétences psychosociales. Elizabeth est diplômée de l'Université Queen à Kingston, en Ontario (Baccalauréat spécialisé en sociologie) et de l'Université d'Ottawa (Maîtrise en criminologie appliquée). Elle a écrit en collaboration de nombreuses monographies dans les domaines de l'évaluation cognitive, de l'intervention cognitive et de services correctionnels à l'intervention des délinquantes. Elle a également écrit avec R. Ross, *Time To Think: A Cognitive Model of Delinquency Prevention and Offender Rehabilitation*, Institute of Social Sciences and Arts, Inc., 1985.

FRANK PORPORINO est le directeur de la Recherche au Service correctionnel du Canada. Auparavant chercheur principal au Secrétariat du Solliciteur général du Canada, il a travaillé comme psychologue dans plusieurs établissements correctionnels fédéraux. Il a fait un doctorat en psychologie clinique à l'Université Queen et sa recherche actuelle comprend des travaux sur la violence en prison; les effets de l'emprisonnement et les modes d'adaptation des délinquants; l'évaluation des niveaux de risques et de besoins; les problèmes de santé mentale; les modèles d'abus des drogues et de l'alcool chez les délinquants. Il a écrit en collaboration avec E. Zamble, *Coping, Behaviour and Adaptation in Prison Inmates*, Springer-Verlag, 1988.

DAVID ROBINSON est agent de recherche de la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada. Il possède une maîtrise en sociologie de l'Université Carleton et il est actuellement étudiant de doctorat au département de psychologie de la même université. Il compte à son actif diverses publications dans le domaine correctionnel et il a également fait des recherches dans le domaine de L'évaluation dans d'autres secteurs des services sociaux. Il participe actuellement à des projets de recherche sur les études des résultats du traitement pénitentiaire.

ELIZABETH A. FABIANO
Agent supérieure intérimaire,
Épanouissement personnel
Formation et épanouissement
personnel
Service correctionnel du
Canada
340 av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
Canada, KIA OP9

FRANK J. PORPORINO
Directeur, Direction de la
recherche
Service correctionnel du
Canada
340 av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
Canada, K 1A 0P9

DAVID ROBINSON
Agent de recherche, Direction
de la recherche
Service correctionnel du
Canada
340 av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
Canada, KIA OP9

bureau: (613) 996-7730
résidence: (613) 234-5024

bureau: (613) 995-0933
résidence: (613) 235-6484

bureau: (613) 999-5222

Figures

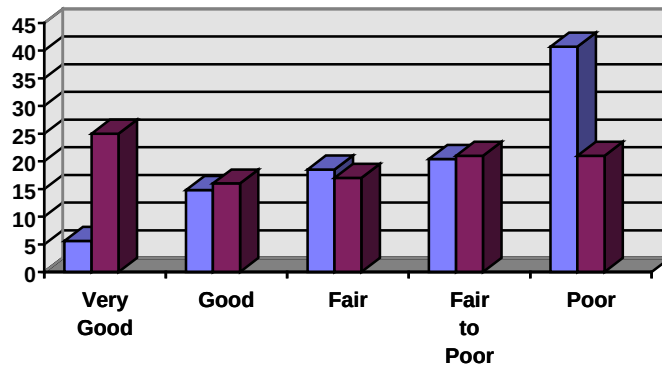
Figure 1
***Pourcentage des délinquants qui ont dit
s'être améliorés sur huit plans***

Améliorations dans les conversations avec les amis et d'autres personnes	(94,3%)
Aptitude à maîtriser la colère et d'autres émotions	(91,4%)
Aptitude à maîtriser plus efficacement le stress	(91,4%)
Aptitude à réfléchir aux problèmes	(97,1%)
Aptitude à ne pas sauter aux conclusions	(97,1%)
Aptitude à fixer des buts et à planifier sa vie de façon plus efficace	(80%)
Aptitude à tenir compte du point de vue des autres et des raisons de leur réaction	(97,1%)

0

100

Figure 2
Pourcentage des délinquants appartenant
A chaque groupe de risques



Risk Groups Based on "SIR" Scale Scores

Figure 3
Programme d'acquisition de compétence psychosociales
au service correctionnel du Canada

